

Peut-être plus que jamais auparavant, le Ministère met en œuvre les éléments clés de son mandat, c'est-à-dire travailler pour la paix et la sécurité dans le monde; promouvoir les échanges commerciaux et l'investissement; défendre la primauté du droit international; et faire évoluer les droits de la personne.

Tout comme par le passé, le Ministère continue de s'adapter aux nouvelles réalités du Canada et de la scène internationale. Grâce à un important exercice de transformation et au recrutement d'une autre génération de diplomates, le

Ministère se renouvelle de façon à pouvoir relever le défi constant que représente le fait de servir les Canadiens, ici et à l'étranger, dans un monde en perpétuelle évolution.

Pour plus de renseignements,
consultez le
www.international.gc.ca.